

ACTIONS PRIORITAIRES PROPOSEES POUR LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION POUR LA CONSERVATION DES TORTUES MARINES DE MEDITERRANEE

INTRODUCTION

Les Parties contractantes à la Convention de Barcelone¹ ont adopté en 1989 un Plan d'action pour la conservation des tortues marines de Méditerranée. La réunion d'experts sur la mise en œuvre du Plan d'action pour la Conservation des tortues marines de Méditerranée (Arta, Grèce, 27-29 octobre 1998) a élaboré une version révisée du Plan d'action. La même réunion a suggéré de convoquer une réunion supplémentaire pour préparer une liste de priorités recommandées à soumettre à la prochaine réunion des Parties; la présente réunion est organisée à cet effet.

Ce document a été préparé par le Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (CAR/ASP) en vue d'aider la réunion dans l'identification de priorités dans la mise en œuvre du Plan d'action. Les priorités recommandées ci-après mettent plus l'accent sur des actions concrètes que sur des considérations de politiques générales; ces dernières étant déjà traitées par le Plan d'action.

Les priorités proposées ont été identifiées sur la base d'une analyse comparative des principaux rapports suivants:

- Rapport de la Réunion d'experts sur la mise en œuvre du Plan d'action pour la conservation des tortues marines de Méditerranée adopté dans le cadre du PAM (Arta, 27-29 octobre 1998), Doc. UNEP(OCA)/MED WG.145/4;
- Revue et analyse des connaissances disponibles sur la nidification des tortues marines et la dynamique des populations en Méditerranée, Doc. UNEP(OCA)/MED WG.145/Inf.3 (septembre 1998);
- Interaction des tortues marines avec la pêche en Méditerranée, Doc. UNEP(OCA)/MED WG.145/Inf.4 (septembre 1998);
- Rapport de la Réunion du Groupe d'experts sur la conservation d'Amphibiens et Reptiles (Thessaloniki, Grèce, 28-31 mai 1998), Doc. T-PVS(98)28;
- Gestion de la conservation des tortues marines en Méditerranée - Recommandations pour une nouvelle approche (publié en octobre 1998 par WWF - Programme Méditerranée).

Les actions prioritaires proposées sont présentées dans le texte en caractères italiques sur fond gris. Elles sont souvent suivies par un paragraphe qui en explique le fondement.

La première partie du document propose les actions prioritaires dont la mise en œuvre est attendue au niveau régional et/ou sous régional. Deux de ces actions sont en réalité à entreprendre à un niveau national et/ou local, cependant elles concernent presque

¹ Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution

tous les pays méditerranéens. Elles ont été incluses dans la première section du document pour éviter de les répéter plusieurs fois (pour chaque pays). Leur inclusion dans cette section peut être également justifiée par le fait qu'il s'agit d'actions qui seront probablement initiées et assistées par des initiatives régionales appropriées. Les propositions faites dans la première section sont présentées selon la même division en chapitre du Plan d'action révisé.

La deuxième section du document regroupe les propositions d'actions prioritaires par pays. Le volume d'actions proposées et leurs degrés de détail varient énormément d'un pays à un autre: ceci est essentiellement dû au fait que certains pays méditerranéens sont plus concernés par les tortues marines que d'autres et ont donc plus de responsabilité en matière de conservation de ces animaux. D'autre part, il y a des différences entre les pays pour ce qui est du volume et de la qualité des données disponibles.

ACTIONS RECOMMANDÉES AUX NIVEAUX RÉGIONAL ET SOUS - RÉGIONAL

A. PROTECTION ET GESTION

A.1 Législation

Elaborer des lignes directrices pour l'établissement des législations et des réglementations relatives à la conservation et la gestion des populations de tortues marines et leurs habitats

Plusieurs pays méditerranéens ont encore à promulguer des législations pour la conservation et la gestion des populations de tortues marines et de leurs habitats, tandis que d'autres ont à améliorer leurs textes existant à ce sujet. L'élaboration des dites lignes directrices pourrait stimuler et aider de tels processus.

A.2 Protection et Gestion d'habitats essentiels

Les habitats essentiels connus des tortues marines se trouvent en général à l'intérieur des frontières nationales, leur protection et leur gestion relèvent par conséquent de la responsabilité individuelle des Etats. Les initiatives au niveau régional ou sous-régional (multinational) pourrait être envisagées dans le cas des aires d'alimentation et d'hivernage est des itinéraires de migrations qui s'étendent en haute mer, une fois ces aires seront identifiées plus clairement.

A.3 Réduction de la mortalité en mer et élimination de la consommation et des utilisations locales

Développer des programmes à grande échelle d'éducation et de formation pour les pêcheurs sur les techniques pour haler, manier et relâcher convenablement et signaler les tortues capturées accidentellement.

Les interactions entre les tortues marines et les activités de pêche sont considérables dans les pays méditerranéens. La sensibilisation, l'éducation et la formation des pêcheurs sont considérées comme des outils très efficaces pour réduire la mortalité induite par la pêche. Le développement de tels programmes est donc à recommander pour la plupart des pays riverains de la Méditerranée. Bien que ces programmes devraient être mis en œuvre au niveau national et local, leur établissement pourrait être initié et assisté par une initiative régionale appropriée (voir A.5).

A.4 Mise en place d'un réseau méditerranéen d'aires protégées marines et côtières pour les tortues marines.

Préparer un inventaire des aires de nidifications le long des rivages de la Méditerranée et le mettre par la suite régulièrement à jour. Compiler et synthétiser l'information dans un Atlas des plages de nidification des tortues marines en Méditerranée.

Cette action correspond à une provision spécifique du Plan d'action. La plus grande partie de la côte Méditerranéenne a fait l'objet de prospections pour étudier la nidification des tortues marines, les données et informations disponibles sont suffisantes pour préparer un inventaire plutôt exhaustif. La préparation d'un Atlas synthétisant l'information dans une forme cartographique constituerait un complément utile à l'inventaire.

Etablir un réseau de sites de nidification gérés et suivis, ayant pour objectif de faciliter l'échange d'information et d'expérience et la coordination des programmes de recherche et de suivi.

Plusieurs sites de nidification bénéficient actuellement d'une gestion active et d'un suivi régulier. Les avantages d'échanges réguliers et de coordination efficace entre les responsables, les organisations et les institutions sont évidents.

A.5 Information, Education et Formation

Developper des projets de sensibilisation systématique, structurés de façon à ce que les objectifs et les groupes cibles soient clairement définis. Certains des principaux groupes à cibler regroupent des résidents locaux et des touristes dans des sites de nidification, des autorités locales et nationales, des écoliers, des pêcheurs et des propriétaires de bateaux de plaisance.

L'importance des projets de sensibilisation du public en tant qu'outils de conservation est largement reconnue. Le développement de tels programmes est par conséquent à recommander à tous les pays riverains de la Méditerranée. Des projets sont déjà en cours dans plusieurs pays et méritent d'être renforcés. Bien que ces programmes devraient être mis en œuvre au niveau national et local, leur établissement pourrait être initié et assisté par des initiatives régionales appropriées.

Préparer des modules et outils d'information/sensibilisation (ex. manuels) ciblant les pêcheurs et visant la réduction de la mortalité des tortues marines capturées accidentellement dans les engins de pêche.

L'utilité des programmes de sensibilisation, d'éducation et de formation ciblant les pêcheurs pour réduire la mortalité liée à la pêche a déjà été traitée (voir A.3). L'initiative proposée ci-dessus, mise en œuvre au niveau régional, faciliterait le développement de tels programmes aux niveaux national et local.

B. RECHERCHE ET SUIVI SCIENTIFIQUES

B.1 Recherche scientifique

Entreprendre des programmes de recherche coordonnés visant à évaluer l'interaction entre les tortues marines et les pêcheries en Méditerranée, en accordant la priorité aux situations où les activités de pêche touchent les classes de taille les plus larges et/ou aux zones à haute densité de tortues marines, et où l'activité de pêche est plus importante.

Les données disponibles sur les interactions entre les tortues marines et les pêcheries sont encore à la fois rares et irrégulières en Méditerranée. Bien que la recherche sur l'impact des différentes pêcheries soit en premier lieu du ressort des pays auxquels appartiennent ces pêcheries (voir la section sur les priorités au niveau national), la mise en œuvre de projets de recherche communs est cependant à recommander notamment là où les mêmes populations de tortues marines sont touchées par plusieurs pêcheries à la fois. La coordination en matière de recherche, faciliterait non seulement la mise en commun des données et par conséquent leur comparaison et synthèse, mais aussi l'adoption par les pays concernés de mesures de gestion harmonisées.

Développer des modèles pour étudier comment réagissent les populations de tortues marines aux politiques de gestion.

Les modèles sur les populations sont des outils importants pour comprendre la dynamique des populations, orienter la recherche sur les aspects démographiques et les politiques de gestion et de conservation.

B.2 Suivi scientifique

Entreprendre un programme de suivi scientifique à long terme coordonné entre des sites sélectionnés dans des régions et pays différents. Le programme devrait suivre des méthodes standardisées de recherche et d'estimation des paramètres démographiques. Le marquage à saturation devrait être entrepris là où il s'avérerait faisable.

Les populations méditerranéennes de tortues marines semblent être constituées de différentes sous-populations (= unités) fonctionnellement indépendantes. Une politique méditerranéenne devrait être basée sur le suivi scientifique d'un échantillon représentatif de ces unités. La standardisation des méthodes est nécessaire pour permettre la comparaison des données et l'analyse des tendances des populations.

C. COORDINATION

Organiser une conférence méditerranéenne sur les tortues marines.

La proposition a été avancée à la réunion d'experts tenue à Arta, et a été favorablement accueillie par les participants.

Organiser une réunion à laquelle prendront part des organisations de pêcheurs et les acteurs concernés par le milieu marin, pour discuter des techniques de pêche et leur impact et des possibilités de leur amélioration.

La plupart des initiatives pour réduire l'impact des pêcheries sur les tortues marines impliquent la participation dans les négociations et les prises de décisions des personnes chargées de la pêche aux niveaux national et international. Cependant, leur participation a été jusqu'à présent très limitée. Il est urgent d'établir un dialogue constructif entre les représentants des secteurs de la conservation et de la pêche.

Elaborer un répertoire des spécialistes de tortues marines actifs en Méditerranée.

Un tel répertoire devrait faciliter les contacts, et par conséquent l'échange d'information et d'expérience entre chercheurs et spécialistes en conservation.

ACTIONS RECOMMANDÉES PAR PAYS

Albanie

Accorder la pleine protection légale aux tortues marines.

Selon l'information disponible, les tortues marines sont encore non protégées en Albanie.

Entreprendre une campagne de prospection pour évaluer la nidification des tortues marines sur les côtes albanaises.

Les côtes albanaises sont parmi les quelques zones méditerranéennes qui doivent encore être prospectées pour étudier la nidification des tortues marines. La proximité de sites de nidification importants (îles ioniennes en Grèce) et les signalements occasionnels de traces de tortues marines sur des plages albanaises pendant la saison de nidification laissent penser que ces reptiles nidifient sur les côtes de l'Albanie.

Algérie

Accélérer les procédures de promulgation des textes législatifs protégeant les tortues marines.

Les tortues marines sont encore non protégées en Algérie. Cependant des projets de textes législatifs ont déjà été élaborés et soumis aux autorités compétentes.

Établir un programme de suivi des prises accidentelles de tortues marines par les pêcheries algériennes.

Selon des enquêtes menées au niveau des ports de pêche, les prises accidentelles de tortues marines en Algérie sont de 250 à 300 spécimens par an. Ces chiffres, et la proximité des eaux algériennes des zones marines où l'impact important des prises accidentelles sur les tortues marines a été signalé, laissent penser que l'impact des pêcheries algériennes sur les tortues marines en Méditerranée occidentale est non négligeable.

Croatie

Promouvoir la recherche et le suivi scientifique sur C. caretta dans les eaux croates, en focalisant sur les sujets principaux suivants:

- les aires d'hivernage et d'alimentation et l'écologie ;
- les schémas migratoires, les structures et la dynamique des populations;
- impact des pêcheries.

Les données disponibles, bien que limitées et non - concluantes, indiquent qu'il est possible que l'Adriatique soit une zone d'hivernage et d'alimentation pour les tortues C. caretta appartenant aux populations nidifiant sur les côtes grecques. Les prises

accidentelles annuelles de *C. caretta* par la flottille de pêche croate sont estimées à 2500 spécimens, elles sont surtout occasionnées par le chalutage de fond pendant l'hiver (nov. - mai). Le rôle des zones à faibles profondeurs le long des côtes croates en tant que sites d'hivernage et d'alimentation pour la population de *C. caretta* nidifiant en Méditerranée, ainsi que l'impact réel et potentiel des activités de pêche méritent d'être clarifiés.

Entreprendre une campagne de prospection pour évaluer la nidification des tortues marines sur les plages sablonneuses de l'île de Mljet.

Des observations sporadiques de traces de tortues marines ont été signalées sur les plages de Sapunara et des baies de Blace (Ile Mljet). Une information anecdotique existe sur la consommation locale d'œufs de tortues marines dans le passé dans la même île.

Renforcer la protection légale des habitats sablonneux de Sapunara et des baies de Blace en les déplaçant de leur catégorie actuelle " paysage protégé " à la catégorie " réserve botanique et zoologique protégée ".

Outre leur éventuelle valeur en tant que site de nidification de *C. caretta*, les plages susmentionnées sont presque les seuls exemples de tels habitats le long des côtes croates.

Instaurer des restrictions sur le chalutage de fond dans les eaux du nord de la Croatie pendant l'hiver dans les zones de moins de 50m de profondeur.

En attendant d'avoir des identifications exactes des aires d'alimentation et d'hivernage et une évaluation précise de l'impact des pêcheries, l'approche de précaution appelle à prendre des mesures visant la réduction des prises accidentelles. Les données actuellement disponibles indiquent que la plupart des captures accidentelles sont faites par des chalutiers pratiquant le chalutage benthique entre -20 et -50 m de profondeur, pendant les mois d'hivers (novembre - mai).

Chypre

Assurer la conservation à long terme des plages de nidification en intégrant leur protection et leur gestion adéquates dans tous les plans de gestion côtière, notamment pour ce qui est du développement du tourisme, et en incluant les plus importantes plages de nidification dans un plan à long terme de protection et de suivi scientifique.

Adopter le plan de gestion pour la péninsule d'Akamas préparé dans le cadre du projet METAP

Le réserve de Lara Toxeftra fournit une protection légale à certaines des plus importantes plages de nidification. Cependant les environs de la réserve continuent à être convoités pour le développement du tourisme qui pourrait, s'il se réalise, compromettre la valeur de ces plages en tant que sites de nidification. D'autres

importantes plages de nidification (ex: Polis Limni) sont encore non protégées, et sont actuellement menacées par des projets de développement du tourisme.

Poursuivre le projet sur l'éclosion et l'élevage des stades juvéniles de tortue verte, et en évaluer les résultats en termes d'impact sur la population sauvage.

Le " Head-starting " est une technique dont l'efficacité doit encore être prouvée, mais qui pourrait s'avérer d'un grand intérêt pour la conservation particulièrement dans les situations les plus critiques. Ses résultats ne peuvent cependant être évalués que sur de longues périodes. Chypre est actuellement le seul pays méditerranéen où des expériences de cette technique sont menées depuis plusieurs années. Ces expériences méritent d'être continuées en vue d'évaluer l'intérêt que la technique pourrait présenter pour la conservation.

Egypte

Réduire substantiellement et éliminer enfin la mortalité intentionnelle par:

- *l'application de la législation existante protégeant les tortues marines et la promulgation en fonction des besoins de nouveaux textes de protection;*
- *l'établissement de programmes bien ciblés d'éducation environnementale et de sensibilisation orientés vers certaines communautés côtières méditerranéennes où la consommation de tortues marines est encore pratiquée.*

Plusieurs récents rapports confirment que le commerce et le massacre des tortues marines sont encore pratiqués en Egypte, notamment pour la consommation et l'utilisation locales. L'Egypte dispose déjà de textes législatifs relatifs à la protection des tortues marines, qui pourraient être complétés par d'autres textes spécifiques si nécessaire. La consommation de tortues marines semble être une vieille tradition en Egypte. L'acceptation par les populations locales de mesures de conservation devrait être facilitée par une information appropriée et des campagnes de sensibilisation.

Promulguer et appliquer des réglementations spécifiques pour la réduction des captures accidentelles et de la mortalité induite par la pêche au chalut benthique et par les petites pêcheries côtières dans les aires d'alimentation benthique le long des côtes du delta du Nil.

Les informations disponibles indiquent que la zone marine au large du delta du Nil est une importante aire d'alimentation pour les tortues marines, en particulier pour C.mydas.

Identifier et mettre en œuvre des mesures adéquates de protection et de gestion pour les plus importantes plages de nidification le long de la côte méditerranéenne.

Une première campagne de prospection de la côte entre Alexandrie et Sallum a été réalisée en 1993. Un projet est en cours, il couvre la prospection de la côte entre Rafah et Sallum. Le projet devrait permettre de collecter les données et l'information

nécessaires pour l'identification des plages de nidification méritant une protection et la définition de mesures de gestion et de protection.

France

Continuer le développement du réseau d'observateurs le long de la côte méditerranéenne de France.

Un réseau d'observateurs est en cours d'être établi dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action national pour les tortues marines.

Evaluer l'impact des activités de pêche, en accordant une attention particulière aux palangres et aux filets dérivants.

Le nombre de tortues marines accidentellement tuées par les engins de pêche a été grossièrement estimé entre plusieurs dizaines et plusieurs centaines par an. Les données manquent particulièrement pour ce qui est de l'impact des palangres et des filets dérivants.

Grèce

Finaliser le processus de mise en place du Parc National Marin de Zakynthos et sa structure de gestion, et surveiller l'application des mesures pertinentes de conservation et de gestion.

Les plages de nidification de Zakynthos sont fréquentées par la population nidifiante la plus importante de *C. caretta* en Méditerranée. Leur valeur en tant que site de nidification est cependant menacée par des activités en rapport avec le développement touristique de la région, malgré les restrictions déjà établies. La création d'un Parc National Marin, qui devrait assurer la protection et la gestion à long terme du site, a été envisagée depuis plusieurs années. La procédure devrait être maintenant dans sa phase finale, mais doit encore être finalisée.

Doter les autres importantes aires de nidification d'une protection et d'une gestion adéquates, et les restaurer si nécessaire, et notamment: la Baie de Kyparissia, la Baie de Lakonikos, Rethymnon, la Baie de Chania, la Baie de Messara,

Les plages de nidification des sites susmentionnés sont incluses sur la liste nationale proposée pour le réseau européen Natura 2000. Les plans de gestion ont été, ou sont en cours d'être, élaborés, et dans quelques cas sont déjà mis en œuvre, principalement par des ONG. Ces initiatives nécessitent un soutien légal adéquat.

Evaluer les mortalités, intentionnelle et involontaire, des tortues marines, causées par les chaluts du fond, les pêcheries côtières et les bateaux de plaisance à moteur et élaborer des mesures de conservation pertinentes.

D'importantes captures accidentelles sont suspectées d'être causées par la pêche au chalut pratiquée au niveau des aires d'alimentation probables le long des côtes du Peloponnese. La pêche côtière (utilisant des engins potentiellement dangereux tels que les filets maillant trémail et les palangres de fond) est répandue en Grèce (plus de 17000 bateaux, sans compter plusieurs milliers de pêcheurs sportifs). En plus des mortalités accidentelles, le massacre et les blessures intentionnels par les pêcheurs côtiers de tortues accidentellement capturées sont probablement fréquents. La collision avec les bateaux de plaisance à moteur est une cause importante de mortalité des tortues marines près des sites de nidification où le développement du tourisme est intensif.

Développez des programmes de recherche visant à identifier les aires d'alimentation et/ou d'hivernage le long des côtes grecques, et l'origine des tortues les fréquentant.

La Baie de Lakonikos (Peloponnese du sud) est considérée comme possible aire d'alimentation et/ou d'hivernage fréquentée par des C. caretta et des C. mydas immatures d'origine inconnue. Le Nord de la mer Egée est une autre aire possible d'alimentation et/ou d'hivernage qui nécessite plus d'investigation.

Italie

Évaluer l'impact des pêcheries italiennes sur les populations de tortues marines, en particulier dans les mers Adriatique et Ionienne, et élaborer les mesures de conservation appropriées.

Les données disponibles actuellement sur les captures accidentelles, et la taille des flottilles de pêche italiennes, laissent penser à un important impact des pêcheries italiennes sur les stocks de tortues marines. Les mers Adriatique et Ionienne sont à considérer comme prioritaires pour la recherche à cause de leur rôle vraisemblable en tant qu'aire d'alimentation et d'hivernage (Mers Adriatique et Ionienne) et de la présence de sites de nidification importants (côtes ioniennes grecques).

Assurez la protection des quelques plages de nidification restantes, ainsi que leur intégration dans tout éventuel plan de développement, et fournir un engagement pour le suivi à long terme.

Une nidification limitée est enregistrée sur des plages des îles de Lampedusa et Linosa.

Liban

Promulguer une législation interdisant la consommation et la vente de produits dérivés des tortues marines.

D'après l'information disponible, la législation libanaise n'a pas de dispositions à ce sujet.

Entreprendre une prospection visant à évaluer la nidification des tortues marines sur la côte du Liban.

La côte du Liban est parmi les quelques zones en Méditerranée dont les populations nidifiantes n'ont pas encore été étudiées. Il est connu que *C. caretta* nidifie dans la réserve de l'île des Palmiers. La nidification sur les plages de l'île principale a été signalée à quelques reprises.

Etablir un programme pour le suivi à long terme de la nidification des tortues marines dans la réserve de l'île des palmiers.

Libye

Approfondir l'étude sur la dimension de la population nidifiante et la distribution de la nidification le long des côtes.

Il est fort probable que la Libye abrite une des plus importantes populations nidifiantes de *C. caretta* en Méditerranée. Cependant, les données actuelles, basées sur des prospections ponctuelles de seulement une partie des côtes sablonneuses qui totalisent plus de 1000 km, ne permettent pas d'estimer de façon précise la taille de la population nidifiante et la distribution de la nidification le long de la côte.

Identifiez les plages de nidification les plus importantes, les doter d'une protection et d'une gestion adéquates à long terme et les inclure dans un programme de suivi à long terme. Les plages suivantes sont déjà identifiées comme méritant une attention spéciale: plage de l'est d'Ain-Algazala, Aboulfraes, Parc National de Kouf, 20 km ouest de Sirte.

Alors que plusieurs plages d'intérêt ont déjà été identifiées, d'autres pourraient encore être découvertes dans les zones non encore prospectées. Bien que les côtes sablonneuses ne semblent pas en général être soumises actuellement à des pressions importantes engendrées par des activités humaines, les sites de nidification importants méritent d'être protégés en avance contre les éventuels impacts du développement futur. Le suivi à long terme des plages est essentiel pour fournir les données de base pour la gestion des populations nidifiantes, et devrait être combiné avec des techniques de conservation visant à augmenter le nombre de nouveau-nés (exemple : protection des nids contre la prédation; déplacement des nids; etc.).

Évaluer l'impact des pêcheries côtières sur les tortues marines.

Il n'y a pas de données sur les captures accidentelles dans les pêcheries libyennes et sur la mortalité qu'elles engendrent pour les tortues marines. L'usage répandu de filets maillant et de palangres par la pêche côtière pourrait cependant causer une importante mortalité.

Maroc

Doter les tortues marines d'une protection légale totale.

D'après l'information disponible, les tortues marines ne sont pas encore protégées au Maroc.

Lancer un programme de suivi des captures accidentelles de tortues marines par les pêcheries marocaines.

Il y a peu de données sur les prises accidentelles de tortues marines par les pêcheries marocaines, en particulier en Méditerranée. Cependant, la forte concentration de tortues marines et les prises accidentelles importantes par d'autres pêcheries signalées en mer d'Alboran laissent penser que l'impact des pêcheries marocaines sur les tortues marines en Méditerranée occidentale pourrait être non négligeable.

Espagne

Évaluer l'impact des pêcheries espagnoles sur les populations de tortues marines qui fréquentent les mers d'Alboran et des Baléares. Évaluer l'effet de la réglementation existante régissant la pêche aux palangres flottantes sur les prises accidentelles de tortues marines.

Les données disponibles indiquent que les mers d'Alboran et des Baléares constituent probablement des aires d'alimentation pélagique pour des juvéniles de *C. caretta* appartenant aux populations atlantique et méditerranéenne. Plusieurs données disponibles indiquent que les captures accidentelles, notamment par les palangres flottantes, sont importantes. L'impact réel de cette technique et celui d'autres engins de pêche n'est cependant pas encore connu avec précision et doit être étudié avec attention. Plusieurs réglementations ont été promulguées pour notamment réglementer les activités de pêche au thon, elles pourraient avoir un effet sur les captures accidentelles de tortues marines; leur réelle efficacité à ce sujet devrait être évaluée.

Syrie

Entreprendre une campagne de prospection pour évaluer la nidification des tortues marines sur les côtes de Syrie.

La nidification des tortues marines sur les côtes syriennes a été signalée par plusieurs auteurs. Une prospection en détail de toute la côte est nécessaire pour identifier les principaux sites de nidification et évaluer la taille de la population nidifiante.

Tunisie

Développer des programmes de recherche et de suivi scientifique visant à

- *évaluer les captures accidentelles et les mortalités qui en découlent, notamment dans le golfe de Gabès*
- *Évaluer l'importance du golfe de Gabès pour l'alimentation et l'hivernage des tortues marines.*

Des données existent sur les captures accidentelles de tortues marines par les pêcheries tunisiennes. Ces données méritent d'être complétées par des recherches et suivis scientifiques supplémentaires pour avoir une estimation précise de l'impact des activités de pêche. Le Golfe de Gabès est considéré comme une aire importante d'hivernage et d'alimentation pour *C. caretta*. La taille de la population et l'origine des tortues hivernant dans le golfe de Gabès méritent d'être étudiées plus en détail.

Entreprendre des prospections visant l'identification d'éventuels sites de nidification inconnus actuellement.

Plusieurs prospections ont été effectuées le long des côtes tunisiennes pour évaluer la nidification des tortues marines. Cependant, des signalements récents indiquent qu'il est possible que les tortues marines nidifient encore sur des plages non identifiées par lesdites prospections.

Doter les sites de nidification sur les îles Kuriat de protection et de gestion adéquates, et y instaurer un programme de suivi scientifique à long terme.

Les îles Kuriat abritent le plus important site de nidification des côtes tunisiennes. Il a fait l'objet, ces dernières années, d'un programme de suivi scientifique.

Turquie

Réexaminer les projets d'investissement touristique, en cours ou planifiés, concernant les plages importantes de nidification des tortues marines ou leurs environs. Veiller à ce que l'évaluation de l'impact environnemental (EIE) soit réalisée en tant que partie intégrante des projets de tourisme et développement en relation avec ces plages.

Dix-sept principales plages de nidification ont été identifiées le long de la côte méditerranéenne turque. Selon des rapports récents, la valeur de la plupart de ces plages comme sites de nidification est menacée par le développement touristique de ces zones, et dans certains cas par des projets spécifiques bien identifiés. La réglementation régissant les EIE devrait être modifiée en vue de rendre le processus EIE obligatoire pour tous les projets de tourisme et de développement.

Doter les plus importantes plages de nidification d'un statut de protection légale adéquat. Surveiller l'application des réglementations pertinentes aux niveaux des sites protégés.

Seulement 3 des 17 principales plages de nidification bénéficient du statut d'ASP et une de celui de site "SIT". Au niveau des sites protégés, les violations des règlements en vigueur sont signalées, en particulier les constructions non autorisées et le prélèvement illégal de sable.

Réglementer les activités relatives aux usages touristiques affectant les principales plages pour ce qui est de leur valeur en tant que sites de nidification, et en particulier l'usage de bateaux rapides et "jet-ski", la fréquentation nocturne des plages, et l'usage de chevaux et véhicules sur les plages.

La pratique courante des activités de loisir susmentionnées, sans aucun contrôle ni réglementation, est signalée au niveau de plusieurs sites de nidification.

Prendre toutes les mesures adéquates pour prévenir le prélèvement illégal du sable au niveau des importantes plages de nidification.

L'extraction illégale du sable a été identifiée comme une cause majeure de dégradation et d'érosion des plages au niveau de plusieurs sites, et notamment Anamur, Kazanlı et Samandag, les deux derniers étant parmi les principaux sites de nidification de C. mydas.

Promulguer et appliquer des réglementations spécifiques pour réduire les prises accidentelles et la mortalité liée à la pêche au chalut de fond et aux petites pêcheries côtières au niveau des aires d'alimentation benthique de la baie d'Iskenderun.

Les données disponibles indiquent que la Baie d'Iskenderun est une importante aire d'alimentation benthique pour les tortues marines, notamment C. mydas. En outre, la côte de la baie renferme l'unique importante plage de nidification de C. mydas en Méditerranée. Pour ce qui est des mesures possibles, il y a eu des propositions pour l'usage du TED (Turtle Excluder Device) par les chalutiers utilisant des chaluts de fond. Une étude pilote a été envisagée à ce sujet.